

LISTE DES MÉDICAMENTS POUR LESQUELS LE REGROUPEMENT DE FORMES PHARMACEUTIQUES ET DE TENEURS A ÉTÉ EFFECTUÉ

Pour les fins de l'application de la méthode du prix le plus bas, certaines formes pharmaceutiques et teneurs en ingrédient actif d'un médicament ont été regroupées au sein d'une même dénomination commune. C'est ainsi que pour un médicament donné, les produits à libération prolongée sont regroupés avec ceux à libération régulière lorsque cette dénomination commune est inscrite sur la Liste de médicaments et produits par deux fabricants et plus.

Cependant, des regroupements n'ont pas été effectués lorsque, pour des raisons thérapeutiques ou autres, ce n'était pas considéré souhaitable.

Principes généraux des exceptions au regroupement de formes pharmaceutiques à libération prolongée avec celles à libération régulière

Une forme à libération prolongée n'est pas regroupée avec une forme à libération régulière si elle possède une des caractéristiques suivantes :

- la forme à libération prolongée offre des avantages thérapeutiques par rapport à celle à libération régulière soit qu'elle :
 - o augmente l'efficacité clinique;
 - o diminue la toxicité tout en ayant une efficacité similaire ou améliorée;
- la forme à libération prolongée amène une augmentation de la fidélité au traitement qui résulte en une amélioration démontrée de l'efficacité clinique.

Les médicaments à libération prolongée qui font l'objet d'un regroupement avec une forme à libération régulière sont énumérés à la page suivante.

	8:12.06	
	céphalosporines	
céphalexine (monohydrate de)		Co. ou Caps.
	8:12.12	
	macrolides	
clarithromycine		Co. ou Co. L.A.
	8:12.24	
	tétracyclines	
doxycycline (hydrate de)		Caps. ou Co.
	8:30.08	
	antipaludiques	
quinine (sulfate de)		Caps. ou Co.
	12:16.04	
	alphanbloquants	
tamsulosine (chlorhydrate de)		Co. L.A. ou Caps. L.A.
	20:04.04	
	préparations de fer	
ferreux (sulfate)		Sir. ou Sol. Orale
	24:06.06	
	dérivés de l'acide fibrique	
fénofibrate (nanocristallisé ou microenrobé ou micronisé)		Co. ou Caps.
	24:20	
	bêta-bloquants	
métoprolol (tartrate de)		Co. ou Co. L.A.
	28:08.04	
	agents anti-inflammatoires non corticoïdes	

acétylsalicylique (acide)	Co. ou Co.Ent ou Co.Croq
diclofénac (potassique ou sodique)	Co - Co Ent ou Co LA
diclofénac sodique	Co. Ent. ou Co. L.A.
naproxène	Co. Ent. ou Co.
naproxène	Co. ou Co. Ent.

28:08.08
agonistes des opioïdes

morphine (chlorhydrate ou sulfate de)	Caps. ou Co.
---------------------------------------	--------------

28:16.04
antidépresseurs

clomipramine (chlorhydrate de)	Co. ou Caps.
l-tryptophane	Co. ou Caps.
mirtazapine	Co. Diss. Orale ou Co.

28:16.08
antipsychotiques

olanzapine	Co. Diss. Orale ou Co.
------------	------------------------

28:32.28
agonistes sélectifs de la sérotonine

rizatriptan (benzoate de)	Co. Diss. Orale ou Co.
zolmitriptan	Co. Diss. Orale ou Co.

40:12
préparations de remplacement

calcium (carbonate de)/ vitamine D	Co.
calcium (carbonate de)/ vitamine D	Co. ou Caps.
calcium (carbonate de)/ vitamine D	Co. ou Co. Croq. ou Caps.
potassium (chlorure de)	Caps. LA ou Co. LA

